Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260518-CA_2026_078-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 18 mai 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-078
	VIE DEMOCRATIQUE	
Assemblées		
Objet : Désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein des syndicats mixtes ouverts – Remplacement au sein de trois syndicats mixtes		

Le lundi 18 mai 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : jeudi 14 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 49 suppléants

Présents : 90 – Procurations : 3 – Voix délibératives : 93

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Marina LE MOAL, Didier LECHIEN, Thierry ORVEILLON, Marie-Christine COTIN, Jérémy DAUPHIN, Philippe LANDURE, Mickaël CHEVALIER, Suzanne LEBRETON, Laurence GALLEE, Olivier BOIXIERE, Aurélie NICOLAS, Yann GODET, Christelle GUINIO, Ronan TRELLU, Patrick BARRAUX, Fabrice RIVALLAN, Laurent VANDAMME, Denis GOUPIL, Jean-Louis NOGUES, Gaétan ACCOH, Gaëtan ALLANO, Cécile ARMANGE, Josiane BETTLER, David BOIXIERE, Nathalie BONNOUVRIER, Christian BOUGIS, Chantal BOULOUX, Dominique BRIAND, Jean-René CARFANTAN, Didier CHOLET, Sylvain COULOMBEL, Marie-Rose DANIEL, Michel DAUGAN, Catherine DE SALINS, René DEGRENNE, Didier DERU, Sandrine DEUTSCHMANN, Odile DOUILLET-LEFAOU, Patrick DURAND, Céline ENGEL, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Sophie FORTHOMME, François FRERE, Patrice GAUTIER, Charlotte GESLAIN, Mikaël HAQUIN, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Bruno HELLUARD, Charles HOUZE, Didier IBAGNE, Alain JAN, Sylvie JAQUET, Olivier JAVAUDIN, Céline LABBE, Laurence LE DU, Michel VILLAC, Anne-Marie LEFEUVRE, Dominique LEFORESTIER, Karine LESNE, Vanessa LETESSIER, Philippe LOHIER, Claudine LUCAS, Dominique LUCAS, Eliane LUCAS, Géraldine LUCAS, Yannick LUCAS, Nicolas MAUPOINT, Véronique MEHEUST, Marie-Madeleine MICHEL, Odile MIEL-GIRESSE, Didier MORAIN, Christophe OLLIVIER, Philippe ORVEILLON, Dominique PERCHE, Dominique RAMARD, Quentin RENAULT, Bruno RICARD, Benoit ROLLAND, Sandrine ROUXEL, Solène SAGORY, Didier SAILLARD, Pierrick SORGNIARD, Gérard TARDIF, Baptiste THEVELEIN, Paul TISON, Jean-Yves VILLALON

Conseillers communautaires suppléants présents : Manuella ABBE, Océane FEBVRE

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Bernard PLESIER pouvoir à Marie-Christine COTIN, Arnaud CARRE pouvoir à Chantal BOULOUX, Alexis LE NAOUR pouvoir à Charlotte GESLAIN

Secrétaire de Séance : Marina LE MOAL

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260518-CA_2026_078-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du lundi 18 mai 2026	N° DE L'ACTE : CA-2026-078
	VIE DEMOCRATIQUE	
Assemblées		
Objet : Désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein des syndicats mixtes ouverts – Remplacement au sein de trois syndicats mixtes		

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

Suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaire, il convient à présenter de procéder à la désignation des représentants de Dinan Agglomération au sein de différents organismes extérieurs.

Parmi ces organismes, Dinan Agglomération adhère à plusieurs syndicats mixtes ouverts, dont :

- Etablissement public territorial du bassin (EPTB) Rance-Frémur-Baie de Beaussais,
- Bretagne Mobilités,
- Syndicat mixte du grand site Cap d'Erquy – Cap Fréhel.

Par ailleurs, les démissions successives de conseillers communautaires le 5 mai 2026 ont permis à Monsieur Michel VILLAC de représenter la Commune de Saint-Jacut-de-la-Mer.

Il y a donc lieu de procéder au remplacement de Monsieur Thierry LEDAGUENEL au sein des :

- Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE22),
- Syndicat mixte de valorisation des déchets des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB),
- Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc National Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude,

Au sein desquels il a été désigné délégué suppléant lors du Conseil du 27 avril 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-33 et L.5211-1 relatifs aux modalités de scrutin, L.5721-1 à L.5721-9 relatifs aux syndicats mixtes ouverts,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de Dinan Agglomération,

Vu les statuts de ces organismes,

Considérant qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, les désignations de représentants auprès d'organismes extérieurs ont lieu, en principe, au scrutin secret, mais que toutefois, cette disposition est supplétive en matière de syndicats mixtes ouverts : les statuts peuvent y déroger en prévoyant un mode de scrutin public,

Considérant que les mandats de précédents délégués ont pris fin suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaires,

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260518-CA_2026_078-DE

Considérant qu'il est possible de choisir parmi les conseillers municipaux des communes membres de Dinan Agglomération,

Considérant, pour ces organismes, que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir, après appel de candidatures, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Président,

Ainsi, considérant ces éléments,

Le Conseil Communautaire prend acte de la lecture de la désignation des délégués par le Président ainsi :

- **Au sein de l'EPTB Rance-Frémur-Baie de Beaussais** :
    - David BOIXIERE
    - Cécile ARMANGE
    - Alain BROMBIN
    - Dominique LEFORESTIER
    - Bruno RICARD
- **Au sein de Bretagne Mobilités** :
    - En qualité de titulaires (2) :
        - Anne-Sophie GUILLEMOT
        - Cécile ARMANGE
    - En qualité de suppléants (2) :
        - Clémence ESSEVAZ-ROULET
        - Sylvain COULOMBEL
- **Au sein du Syndicat mixte du grand site Cap d'Erquy – Cap Fréhel** :
    - En qualité de titulaires (5) :
        - David BOIXIERE
        - Yann GODET
        - Patrice GAUTIER
        - Didier CHOLET
        - Philippe LOHIER
    - En qualité de suppléants (2) :
        - Dominique PERCHE
        - Marie-Madeleine MICHEL

- De la désignation de Michel VILLAC, en remplacement de Thierry LEDAGUENEL, en qualité de délégué suppléant au sein des syndicats mixtes :

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260518-CA_2026_078-DE

- Fermés suivants :
  - **Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor**
  - **Syndicat mixte de valorisation des déchets des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB)**
- Ouvert suivant :
  - **Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc National Régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude**

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. *L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.*

A DINAN, le 20 mai 2026

La secrétaire de séance,
Marina LE MOAL,

Le Président,
Arnaud LECUYER,